

BILAN

Ligue Centre-Val de Loire Football

Etats de synthèse au 30/06/2019

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	22 651,93	22 651,93		
Immobilisations corporelles				
Terrains	131 541,34		131 541,34	131 541,34
Constructions	5 011 484,86	3 243 704,04	1 767 780,82	1 837 613,67
Installations techniques, matériel et outillage	45 681,19	25 106,22	20 574,97	21 439,10
Autres immobilisations corporelles	1 000 188,08	906 146,24	94 041,84	144 109,45
Immob. en cours / Avances & acomptes				3 500,00
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	455,70		455,70	440,48
Autres immobilisations financières	13 297,50		13 297,50	9 503,67
ACTIF IMMOBILISE	6 225 300,60	4 197 608,43	2 027 692,17	2 148 147,71
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 609,67		1 609,67	1 500,96
Créances				
Clients et comptes rattachés	289 226,99		289 226,99	199 739,94
Personnel	113,82		113,82	1 629,52
Autres créances	368 584,13		368 584,13	248 901,00
Divers				
Valeurs mobilières de placement	70 675,73		70 675,73	280 500,00
Disponibilités	372 371,36		372 371,36	396 191,59
Charges constatées d'avance	60 955,42		60 955,42	40 040,96
ACTIF CIRCULANT	1 163 537,12		1 163 537,12	1 168 503,97
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 388 837,72	4 197 608,43	3 191 229,29	3 316 651,68

BILAN

Ligue Centre-Val de Loire Football

Etats de synthèse au 30/06/2019

	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
PASSIF		
---Fonds Associatifs	-312 975,49	231 492,51
<i>Résultat de l'exercice</i>	-99 716,78	-544 468,00
Subventions d'investissement	1 052 441,29	1 157 902,56
SITUATION NETTE	639 749,02	844 927,07
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	200 000,00	230 000,00
Provisions pour charges	2 000,00	37 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	202 000,00	267 000,00
<i>Emprunts</i>	685 942,22	352 544,63
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	685 942,22	352 544,63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 130,00	12 650,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 228,00	265 127,90
<i>Personnel</i>	182 181,00	213 171,30
<i>Organismes sociaux</i>	187 992,45	189 211,16
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	33 342,45	27 205,49
Dettes fiscales et sociales	403 515,90	429 587,95
Autres dettes	1 016 914,15	1 106 564,13
Produits constatés d'avance	48 750,00	38 250,00
DETTES	2 349 480,27	2 204 724,61
TOTAL PASSIF	3 191 229,29	3 316 651,68

COMPTE DE RESULTAT

Ligue Centre-Val de Loire Football

Etats de synthèse au 30/06/2019

	du 01/07/18 au 30/06/19	du 01/07/17 au 30/06/18
PRODUITS		
Ventes de marchandises	4 100,03	3 936,25
Production vendue	3 356 093,32	3 125 610,96
Production stockée	67 575,83	69 489,05
Subventions d'exploitation	1 973 491,79	1 604 771,39
Autres produits	496 898,52	398 103,85
Transfert de charges et Rep. Provis Expl	156 037,88	139 922,96
Total	<u>6 054 197,37</u>	<u>5 341 834,46</u>
 CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	4 526,16	23 797,53
Achats de m.p & aut.approv.	1 086 921,00	832 726,81
Variation de stock (m.p.)	-108,71	2 509,14
Autres achats & charges externes	1 558 745,25	1 591 506,16
Total	<u>2 650 083,70</u>	<u>2 450 539,64</u>
 MARGE SUR M/SES & MAT	3 404 113,67	2 891 294,82
 CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	157 630,30	138 392,33
Salaires et Traitements	1 446 949,58	1 365 220,48
Charges sociales	667 505,25	598 111,00
Amortissements et provisions	333 459,38	389 905,27
Autres charges	1 096 045,28	865 773,18
Total	<u>3 701 589,79</u>	<u>3 357 402,26</u>
 RESULTAT D'EXPLOITATION	-297 476,12	-466 107,44
 Produits financiers	1 539,35	839,63
Charges financières	6 372,60	9 012,59
Résultat financier	<u>-4 833,25</u>	<u>-8 172,96</u>
 RESULTAT COURANT	-302 309,37	-474 280,40
 Produits exceptionnels	310 060,87	227 477,38
Charges exceptionnelles	107 309,28	297 542,98
Résultat exceptionnel	<u>202 751,59</u>	<u>-70 065,60</u>
 Impôts sur les sociétés	159,00	122,00
 RESULTAT DE L'EXERCICE	-99 716,78	-544 468,00

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Engagements financiers et autres informations
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif

ANNEXE

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 20 ans
- Agencements, installations : 3 à 15 ans
- Matériels de bureau, informatique, transport, cafétéria, audiovisuel : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

La première application des règles CRC N° 2002-10 et 2004-06 relatifs aux amortissements et aux actifs à compter du 1^{er} janvier 2005 a induit les options suivantes :

L'association opte pour la méthode simplifiée de réallocation de la valeur nette comptable. Aucun composant significatif n'a pu être identifié. L'association estime que la durée d'amortissement pratiquée auparavant correspond à la durée de vie économique réelle des biens portés à l'actif du bilan. La première application n'a donc eu aucun effet sur la charge d'amortissement pratiquée au cours de l'exercice 2008/2009.

Changement d'Estimation Comptable

Il a été décidé de déterminer une valeur résiduelle, non amortissable, pour la construction du bâtiment de la Ligue et de son extension, correspondant à la valeur nette comptable au 1^{er} juillet 2018 soit la somme de 125 691,77 € et représentant 7,94 % de la valeur des constructions

Si l'amortissement usuel avait été maintenu, il aurait été de 40.765€ au 30/06/2019

Dates	Désignation	Valeur d'origine	Cumul Amortissements	Valeur nette comptable
1993	Siège	768 343,05 €	768 343,05 €	0
2001	Extension Siège	815 298,16 €	689 606,39 €	125 691,77 €
TOTAL		1 583 641,21 €	1 457 949,44€	125 691,77 €

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie
Emprunt Crédit Agricole (Gymnase IFR)	217 669	Hypothèque Bâtiment Ligue	257 233
Emprunt Crédit Mutuel (Gymnase IFR)	53 741	CAT CREDIT MUTUEL	70 000

Engagements donnés

Aval et cautions Non applicable.....
 Autres engagements donnés Non applicable.....

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus Non applicable.....
 Crédit-bail mobilier Non applicable.....
 Crédit-bail immobilier Non applicable.....
 Locations longue durée oui.....
 Autres engagements réciproques Non applicable.....

Loyer restant à régler sur locations longue durée : 92 360,18 euros

Engagements reçus

Avals et cautions oui.....
 Autres engagements reçus oui.....

Renouvellement Bail

Entre l'établissement public départemental Blanche de Fontarce et la Ligue du Centre Val de Loire de Football, il a été expressément convenu que le bail du 11 mai 2009 est résilié avec effet du 31 décembre 2015 par accord des parties et remplacé par un nouveau bail civil d'une durée de onze années entières et consécutives à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2026.

Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer annuel hors charges de 140 000 euros.

Autres informations significatives

La valorisation du bénévolat et des dons en nature n'est pas indiqué en annexe en raison de la difficulté d'en dresser un inventaire complet.

Toutefois le montant de l'allègement fiscal pour l'année 2018 relatif à l'abandon des frais de déplacements des bénévoles s'est élevé à 20 640 €

Les trois principaux dirigeants bénévoles cadres de la Ligue ne perçoivent aucune rémunération.

Les indemnités de fin de carrière du personnel de la Ligue du Centre de Football s'élèvent à la somme de 433 345 euros au 30 juin 2019.

Cette somme correspond aux indemnités que la Ligue devra verser aux salariés actuellement présents sur les hypothèses suivantes :

- âge départ retraite 67 ans
- actualisation : non appliquée
- turnover : non appliquée
- probabilité de présence au moment de la retraite = 100%

Aucun prorata n'a été appliqué au 30 juin 2019, il s'agit des indemnités qui devront être versées au moment du départ en retraite sur la base des salaires actuels.

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i>	22 652	0		22 652
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 000 454	213 947	25 506	6 188 895
<i>immobilisations financières</i>	9 944	3809		13 753
Total	6 033 050	217 756	25 506	6 225 300

<i>Amortissements et provisions</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Immobilisations incorporelles</i>	22 652	0		22 652
<i>Immobilisations corporelles</i>	3 862 251	333 459	20 754	4 174 956
<i>immobilisations financières</i>				
Total	3 884 903	333 459	20 754	4 197 608

Créances représentées par des effets de commerce :

	Montant
<i>Clients</i>	Non applicable
<i>Autres créances</i>	Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<i>Actif immobilisé</i>	13 753		13 753
<i>FFF</i>	0	0	
<i>Créances fiscales et sociales</i>	6 864	6 864	
<i>Créances clients</i>	289 227	289 227	
<i>Personnel</i>	113	113	
<i>Autres créances</i>	368 584	368 584	
<i>CCA</i>	60 955	60 955	

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

	Montant
<i>Immobilisations financières</i>	1 992
<i>Clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	113 620
<i>Disponibilités</i>	

	N	N-1
Produits Exploitation	113 620	221 782
Produits Financiers	1 992	664

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'association

	N	N-1
Charges Exploitation	60 955	40 040
Charges Financières	0	0

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Provisions pour risques et charges</i>	267 000	0	65 000	202 000
<i>Provision pour dépréciation</i>				
Total	267 000	0	65 000	202 000

- Reprise Provision de 30 000€ concernant une procédure devant le Conseil de Prud'homme d'Orléans et 35 000€ pour Contrôle URSSAF

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus 5 ans
<i>Etablissements de crédits</i>	682 546	332 238	238 899	111 409
<i>Dettes financières diverses</i>	12 130	0	12 130	
<i>Fournisseurs</i>	182 228	182 228		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	403 516	403 516		
<i>Dettes sur immobilisations</i>	0	0		
<i>Autres dettes</i>	1 016 914	1 016 914		
<i>Produits constatés d'avance</i>	48 750	48 750		
Total	2 346 084	1 983 646	251 029	111 409

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)
--

Dettes représentées par des effets de commerce :

	Montant
<i>Dettes financières</i>	Non applicable
<i>Fournisseurs</i>	Non applicable
<i>Autres dettes</i>	Non applicable

Charges à payer incluses dans le poste de bilan :

	Montant
<i>Emprunt et dettes auprès des établ. de crédit</i>	3 396
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	
<i>Fournisseurs</i>	50 081
<i>Dettes sociales</i>	284 393
<i>Dettes fiscales</i>	17 339
<i>Autres dettes</i>	0

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'association.

	N	N-1
Produits Exploitation	48 750	38 250
Produits Financiers	0	0

FAITS MARQUANTS – CONTINUITÉ ACTIVITÉ

Lors de l'Assemblée Générale du 31/10/2018, le Comité de Direction a démissionné à la suite de la présentation des comptes annuels clos au 30/06/2018 et constatant une perte de 544 468€.

Il a continué à gérer les affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau Comité de Direction en date du 12 janvier 2019.

Ce nouveau Comité a immédiatement fait établir une situation comptable arrêté au 31/12/2018 adressée à l'ensemble des clubs et constatant une perte de 98 342€.

Des décisions de réduction des frais généraux ont été prises :

- Révision des contrats des photocopieurs à effet du 1^{er} juillet 2019
- Révision des contrats d'entretien du CTR
- Révision du contrat de Restauration du CTR à effet du 1^{er} juillet 2019

Baisse de la masse salariale :

- Départ à la retraite d'une salariée à la date du 31/03/19
- Démission d'une salariée en mars 2019 pour rejoindre la Fédération Française de Basket
- Non reconduction d'un CDD venant à échéance au 31/03/19

Ces départs n'ont pas été remplacés

En matière de trésorerie :

La Ligue a obtenu :

- un financement des travaux du sol du Gymnase du CTR à hauteur de 163 000€.
- Un financement de trésorerie sur 12 mois renouvelable à hauteur de 250 000€
- Le renouvellement de l'avance de la FFF pour la somme de 250 000€